



DEPARTEMENT DE L'EURE  
COMMUNE DE CROSVILLE LA VIEILLE

**DOSSIER DE DEMANDE  
D'ENQUETE PARCELLAIRE A SOUMETTRE A ENQUETE**

**ENQUETE PARCELLAIRE**

Selon l'article R131-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique

## COMPOSITION DU DOSSIER

- PLAN PARCELLAIRE ..... 3
- ETAT PARCELLAIRE ..... 4
- DELIBERATION DE L'ORGANE DELIBERANT ..... 6

## **PLAN PARCELLAIRE**

Informations littérales relatives à 1 parcelle sur la commune :  
CROSVILLE LA VIEILLE (27).

**Références de la parcelle 000 C 441**

Référence cadastrale de la parcelle

**000 C 441**

Contenance cadastrale

**7 889 mètres carrés**

Adresse

**LE HAUT DU VAL  
27110 CROSVILLE LA VIEILLE**

Département :  
EURE

Commune :  
CROSVILLE LA VIEILLE

Section : C  
Feuille : 000 C 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 05/09/2019  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2017 Ministère de l'Action et des  
Comptes publics

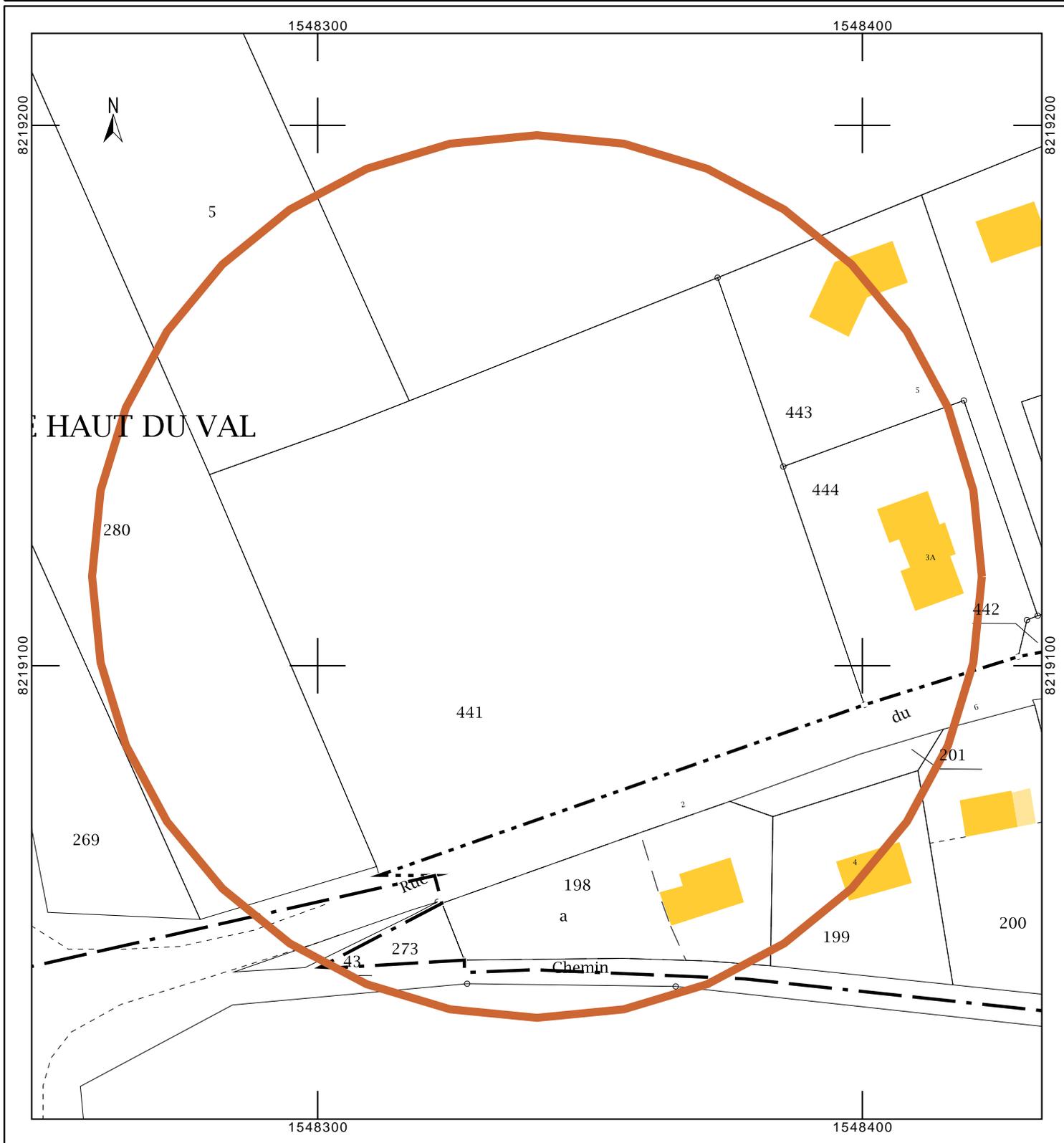
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
PLAN DE SITUATION  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
EVREUX  
Hôtel des impôts 11 rue Georges  
POLITZER 27021  
27021 EVREUX  
tél. 02-32-23-31-00 -fax  
ptgc.270.evreux@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



## **ETAT PARCELLAIRE**

## LISTE DES PROPRIETAIRES

L'enquête parcellaire se résume à une seule parcelle cadastrée sous la référence C441 d'une surface de 7 889 m<sup>2</sup> et classée en zone UE au PLU.

Cette parcelle appartenait à Monsieur FONTAINE Michel décédé en 2018 dont la succession est suivie par l'étude notariale de Maître Catherine BERTHEMET sise 25 place du Château 27110 LE NEUBOURG (Tél. : 02 32 35 08 53).

Suite au décès de Michel FONTAINE en date du 19 octobre 2018, la liste des héritiers propriétaires est la suivante :

- Philippe FONTAINE demeurant à MANTES LA JOLIE (78711) 2 bis rue Georges Brassens (lien de parenté : fils)
- Annick FONTAINE demeurant à HAGUENEAU (67500) 13A rue Alcide de Gaspéri (lien de parenté : fille)
- Jean-Pierre FONTAINE, demeurant à ROSNY SUR SEINE (78710) 3 ter rue de Lommoye (lien de parenté : fils)
- Christine FONTAINE demeurant à BUCHELAY (78200) 2 rue des tournesols (lien de parenté : fille)
- Pascal FONTAINE demeurant à GAUAINVILLE (28260) 1 rue de Villiers Le Ritoire (lien de parenté : fils)
- Laurent FONTAINE, demeurant à MEULAN (78250) 11 allée Sylvestre (lien de parenté : fils)

**DELIBERATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**(2017/19)**

*Date de convocation : 01/06/2017*

*Date d'affichage : 12/06/2017*

L'an deux mille dix-sept, le huit juin à dix-neuf heures quinze, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Pascal CARPENTIER, Maire, assisté de Mmes et Mrs Gilbert ROUSSEL, Christophe VERNON, Loïc CAVELLIER, Monique MERCIER, Annick BREITENBACH, Aline GRILLE, Yannick CROIX, Roselyne TESSON, Guillaume HOOGTERP, Nelly DELAHAYE, Nadège CAREME.

Absents excusés : Mrs. Pascal DARCHE et Denis LEROY.

En exercice : 14 membres

Présents : 12 membres

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert ROUSSEL.

*M. Pascal DARCHE donne pouvoir à M. Pascal CARPENTIER pour le représenter et voter en son nom à l'occasion de ce conseil municipal.*

*M. Denis LEROY donne pouvoir à M. Christophe VERNON pour le représenter et voter en son nom à l'occasion de ce conseil municipal.*

**Objet : Construction d'une salle des associations. Engagement d'une Déclaration d'Utilité Publique.**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le code de l'expropriation,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le plan local de l'urbanisme approuvé le 17 avril 2014,

Vu la délibération du 25 avril 2017 autorisant l'engagement de l'opération de construction d'une salle des associations,

Considérant nécessaire d'acquérir du foncier pour la réalisation de cette opération,

Considérant que les négociations foncières pour maîtriser l'ensemble du périmètre n'ont pu aboutir avec l'unique propriétaire,

Considérant nécessaire d'assister la commune pour le montage et le suivi de cette procédure, il est souhaité de recourir à un prestataire privé,

PRÉFECTURE DE L'EURE

19 JUIN 2017

ARRIVÉE

Après en avoir délibéré,

Après un vote des membres du conseil municipal à bulletin secret, il en ressort :

- Pour : 11 voix
- Contre : 2 voix
- Vote blanc : 1

Le conseil municipal :

- **SOLLICITE** auprès du Préfet de l'Eure la déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité en vue de l'opération de construction d'une salle des associations,
- **DEMANDE** au Préfet de l'Eure de prescrire conjointement une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et une enquête parcellaire, en vue de permettre l'acquisition du terrain nécessaire à la réalisation de cette opération,
- **AUTORISE** le maire à consulter et signer tous les documents nécessaires au recrutement d'un prestataire privé pour assister la commune sur le montage et le suivi de cette procédure,
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions,
- **PRECISE** que le bénéficiaire de la déclaration d'utilité publique est la commune de Crosville la Vieille.

La présente délibération sera transmise au Contrôle de Légalité, en application de l'article 3 de la loi du 2 mars 1982.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Pascal CARPENTIER.

